$E_{/C.19/2018/1}$ **Nations Unies**



Conseil économique et social

Distr. générale 19 janvier 2018 Français

Original: anglais

Instance permanente sur les questions autochtones Dix-septième session

New York, 16-27 avril 2018

Ordre du jour provisoire

- 1. Élection du Bureau.
- 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
- 3. Suite donnée aux recommandations de l'Instance permanente.
- 4. Activités menées dans les six domaines d'action de l'Instance permanente en relation avec la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- 5. Dialogue avec les peuples autochtones.
- 6. Dialogue avec les États Membres.
- 7. Dialogue avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.
- 8. Débat sur le thème « Droits collectifs des peuples autochtones sur leurs terres, leurs territoires et leurs ressources ».
- 9. Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Dialogue avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones et le Président du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones.
- Suite donnée au document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones:
 - a) Exécution des plans d'action, stratégies et autres mesures de portée nationale;
 - b) Moyens d'encourager les peuples autochtones à participer aux travaux des organismes des Nations Unies;
 - Mise en œuvre du plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies c) sur les droits des peuples autochtones.
- Travaux futurs de l'Instance permanente, notamment sur les questions intéressant le Conseil économique et social et sur les nouveaux problèmes.
- 13. Ordre du jour provisoire de la dix-huitième session.
- 14. Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa dix-septième session.



